



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

Concept de protection du beach-volleyball

Généralités

- Seuls les joueurs (m/f) qui ne présentent aucun symptôme viennent à l'entraînement.
- La réservation du terrain est obligatoire.
- Les joueurs (m/f) sont autorisés à arriver sur place au maximum 5 minutes avant leur entraînement.
- Deux heures d'entraînement réservées par groupe durent une heure et cinquante minutes afin d'éviter la présence de trop de joueurs (m/f) en même temps.
- Il ne faut pas monter sur le terrain avant que les joueurs (m/f) de l'heure précédente ne l'aient quitté.
- Afin de garantir une traçabilité optimale, les groupes d'entraînement resteront identiques pendant 4 semaines au moins et seront documentés par l'entraîneur respectivement le responsable Covid-19 du club ou du site de sport.
- Les joueurs (m/f) n'échangent aucun objet ou vêtement.
- Le contact physique ne fait pas partie du jeu de beach-volleyball ; les traditionnelles poignées de main, les high-five et les regroupements d'équipes sur le terrain et en dehors doivent être évités.
- Le ramassage des ballons lors de l'entraînement se fait par côté du terrain tout en continuant de respecter des distances de 2m entre les ramasseurs. Les ballons sont à désinfecter régulièrement pendant l'entraînement.
- Afin d'éviter de provoquer des contacts directs entre les 2 joueurs par terrain, il sera utile d'éviter des exercices ou phases de jeu avec des services respectivement attaques au milieu du terrain entre les 2 joueurs.
- Des désinfectants sont disponibles sur place pour les joueurs (m/f) avant, pendant et après l'entraînement.
- Les déchets (p.ex. peaux de banane, papier d'emballage, bouteilles pour animaux, etc.) produits par les actifs doivent impérativement être éliminés à domicile.

Conditions d'utilisation du terrain de Volleyball de plage

- Les exercices d'échauffement ont toujours lieu en respectant les consignes de distancement des 2m.
- Un maximum de 4 athlètes par terrain de beach volleyball est autorisé (2 athlètes de chaque côté).
- Toutes les formes d'entraînement doivent garantir la distance de 2m entre les joueurs.
- L'entraîneur porte un masque lors de ses explications devant son groupe ou une partie de ses joueurs (m/f).





Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

Nettoyage

- Les balles sont à désinfecter avant le début, pendant les différents exercices et à la fin de chaque entraînement.
- Les chariots pour balles, poteaux et filets sont à désinfecter avant le début et à la fin de chaque entraînement.

Accessibilité et organisation de l'infrastructure

- Les joueurs (m/f) sont autorisés à venir sur le site au maximum 5 minutes avant l'entraînement.
- Système de gouttelettes : si un certain nombre de personnes se trouvent sur le parcours, l'accès sera bloqué. La règle des 2 mètres doit également être respectée pour la zone d'entrée.
- Les rassemblements spontanés de personnes doivent être évités.
- L'entraîneur détermine la répartition des joueurs (m/f) sur les terrains, en tenant compte de la taille du groupe à gérer (max. 2 joueurs (m/f) par moitié de terrain) ;
- Les champs sont attribués et remplis en commençant par la moitié de terrain la plus éloignée de l'entrée/sortie. Les joueurs de la moitié de terrain la plus proche de la sortie sont les premiers à quitter l'établissement.
- Le champ d'entraînement doit être quitté immédiatement après l'entraînement.

Les formes, le contenu et l'organisation de l'entraînement

Respect des principes fondamentaux dans des formes d'entraînement ou d'exercices adéquats ou adaptés :

- Les exercices d'échauffement ont lieu individuellement et à l'extérieur.
- Aucun contact physique pendant tous les exercices n'est autorisé.
- Les exercices blocs/attaques ne sont pas autorisés.
- Absence de toute activité à caractère compétitif.

Matériel

- Les terrains sont montés et démontés par les personnes présentes. Le matériel (poteaux/manivelles/antennes, etc.) est désinfecté après l'entraînement.
- Les ballons sont désinfectés avant et après l'entraînement, mais aussi régulièrement pendant les sessions à cause de la transpiration des joueurs (m/f).
- Il est recommandé d'utiliser un maximum de 12 balles par terrain.





Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

La responsabilité de la mise en œuvre sur le terrain

Suivi, engagement et clarification des rôles

- Le concept de protection est communiqué à tous les membres de la FLVB par le biais d'un mailing et d'un site web.
- Le conseil d'administration/opérateur du club est chargé de veiller à ce qu'un système de réservation fonctionnel soit en place.
- Il est conseillé aux groupes à risque de ne pas se rendre dans un centre de beach volleyball.
- L'entraîneur ou le représentant de Covid-19 accepte les inscriptions et informe les joueurs individuels des temps d'entraînement et détermine les contenus des sessions et les groupes d'entraînement.
- L'entraîneur doit veiller à ce que toutes les exigences du Gouvernement et les mesures de protection soient mises en œuvre dans l'établissement.
- En s'inscrivant et en confirmant sa participation à la session d'entraînement, le joueur (m/f) accepte toutes les exigences. En cas de non-conformité, le joueur (m/f) sera exclu de l'entraînement.

